

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC/12-574-271 du 08/10/2012

OFAJ - PROGRAMME D'ECHANGES VOLTAIRE - CAMPAGNE 2013

Destinataires : Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : Mme HANVIC - Tel : 04 42 95 29 77 - Fax : 04 42 95 29 74 - Mel : marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

L'appel à candidatures pour l'année scolaire 2012-2013 relatif au programme d'échanges Voltaire intéresse :

- les élèves de seconde des lycées d'enseignement généraux et technologiques
- les élèves de seconde des lycées professionnels (élèves sous statut-scolaire)
- les élèves de 3^{ème} qui étudient l'allemand (en LV1 ou LV2) et possèdent un niveau satisfaisant dans cette langue.

Les chefs d'établissement et les équipes pédagogiques sont invités à consulter le :

BO n° 32 du 6 septembre 2012

lien : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61193

Modalités de candidature :

Il est désormais impératif que **la candidature au programme Voltaire s'effectue en ligne**. Pour s'inscrire en ligne, rendez-vous sur : <http://www.ofaj.org/programme-voltaire>.

Une fois la fiche de candidature complétée en ligne, elle sera imprimée et ajoutée aux autres pièces du dossier. En cas d'impossibilité d'accès à internet, la fiche jointe en annexe à remplir manuellement pourra, à titre exceptionnel, être utilisée.

Le dossier de candidature, établi en trois exemplaires, sera remis au chef d'établissement **au plus tard le 9 novembre 2012**. Il comportera :

- **la fiche de candidature** (imprimée suite à l'inscription en ligne à l'adresse indiquée ci-dessus ou, en cas d'impossibilité d'inscription en ligne, en annexe) dûment renseignée et comprenant l'accord parental ou du représentant légal et l'avis circonstancié de l'équipe pédagogique et du chef d'établissement ;
- une **lettre de motivation** de l'élève, rédigée **en français**, à l'attention de son chef d'établissement ;
- un **courrier en allemand**, destiné à son futur partenaire et à sa famille, dans lequel le candidat se présentera de façon personnelle et détaillée, puis exposera les motivations qui le poussent à partir en Allemagne pendant six mois et à accueillir un jeune d'Allemagne ;
- au minimum **6 photos** présentant la famille du candidat, son lieu de résidence, son lycée, ses activités préférées ainsi que tout autre élément propre à éclairer sa personnalité et ses goûts et intérêts personnels ou son cadre de vie ; les photos seront collées ou imprimées sur une ou plusieurs feuille(s) de format A 4 ;
- une **lettre de motivation** rédigée par le ou les parents, ou le représentant légal, du candidat, décrivant la famille et exposant la conception qu'elle se fait de l'échange (cette lettre peut être rédigée

en français) ;

- une copie des **deux derniers bulletins scolaires** de l'année précédente (classe de troisième ou de quatrième pour les élèves de troisième) ;

- une **lettre de recommandation** d'un professeur de l'année précédente (facultatif).

Tout dossier incomplet sera refusé.

Transmission des dossiers de candidature

Impérativement pour le 19 novembre 2012, le chef d'établissement remettra le dossier à la DAREIC, correspondant académique de l'Ofaj auprès du recteur.

Après analyse des dossiers, le DAREIC et l'IA-IPR ou l'IEN-ET classeront en commun les candidatures. Les dossiers retenus et la liste des candidats seront adressés à la Centrale Voltaire à laquelle l'Ofaj a délégué la gestion administrative du programme, à l'adresse suivante : Centre français de Berlin, Centrale Voltaire, Müllerstraße 74 - D - 13349 Berlin.

La date limite de réception des candidatures par la Centrale Voltaire est fixée **impérativement au 30 novembre 2012**.

La sélection des candidats s'effectuera au début du mois de janvier 2013. Le candidat et sa famille seront informés à la fin du mois de janvier 2013 par courrier. La participation au programme Voltaire est conditionnée non seulement par le niveau scolaire et la motivation de l'élève, mais également par le nombre de candidats allemands.

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille